



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)

Charte graphique



PLAN  
D'INVESTISSEMENT  
DANS LES COMPÉTENCES



# Préface

Le « Plan d'Investissement dans les Compétences » est un dispositif qui a pour objectif de renforcer les compétences dans une économie changeante mais aussi d'améliorer la qualification des jeunes et demandeurs d'emplois. Soutenus par le ministère du Travail, à hauteur de 14,6Mds d'euros, les lauréats des appels à projets ont pour ambition de rendre, à travers les formations et l'emploi, des territoires plus attractifs et plus inclusifs.

La communication est un enjeu fort dans l'avancement et la réussite de chacun des projets. La richesse des thématiques concernées et la diversité des projets accompagnés doivent bénéficier d'une communication cohérente, aux échelles nationale et locale, grâce à la création d'une identité visuelle commune pour l'ensemble des lauréats du PIC ainsi qu'à la mise en place d'une charte graphique, garante d'une homogénéité des supports de communication.

Rendre lisibles et visibles ces transformations tout en conservant l'identité de chacun des projets est tout l'intérêt de cette charte graphique qui permet de disposer d'outils de communication très concrets pour accompagner les projets lauréats du PIC.

En le diffusant à l'ensemble des parties prenantes, cela permettra de fédérer l'ensemble des acteurs et des partenaires autour d'une communication structurée et cohérente.

**L'ensemble des supports de communication relatifs à un projet financé par le PIC dans le cadre des appels à projets (100% inclusion, Prép'apprentissage et Insertion des réfugiés par l'emploi), est soumis à la validation de la direction de la communication de la Banque des Territoires.**

**Les supports de communication doivent être transmis dans un délai minimal de 15 jours ouvrés. Sans respect de ce délai, la Banque des Territoires ne peut s'engager à faire un retour dans le temps imparti, à savoir 3 jours ouvrés.**

# Sommaire

## 1. Les communications visuelles

- Le label
- Les logos du ministère du Travail et de la Banque des Territoires
- La mention du PIC
- Applications concrètes :
  - Les cartons d'invitation
  - Les sites internet
  - Les autres supports print et digitaux
  - Les supports audiovisuels

## 2. Les communications presse

- Les communiqués de presse
- Les dossiers de presse

# 1. Les communications visuelles

## Le label et le logo du ministère

- Le fond de la médaille doit toujours rester blanc
- Le label doit avoir une largeur de 45 mm minimum.
- Lorsque l'utilisation de la couleur est impossible, à titre exceptionnel, le label peut passer en noir (100%) et gris (30%)
- Le label et le logo du ministère sont toujours précédés de la mention « Financé par »



Ce bloc vient en complément du logo du porteur de projet (et des autres cofinanceurs s'ils existent).

## Le logo Banque des Territoires

- Il doit être positionné sur un aplat blanc
- Il doit avoir une largeur de 20 mm minimum
- Il doit être précédé de la mention « Opéré par »



## Applications concrètes

### ■ Cartons d'invitation

Cartons d'invitation à des opérations fondatrices : contractualisation, signature de convention, lancement de projet, pose de la première pierre, inauguration, ...



### ■ Site internet

- **Le site internet est majoritairement dédié à la mise en oeuvre du projet cofinancé par le PIC**

Les blocs de logos doivent se positionner sur la page d'accueil du site internet, afin qu'ils soient visibles dès le premier accès. Il est recommandé de faire figurer ces éléments dans le footer.

- **Le projet bénéficiant du PIC est un projet parmi d'autres**

Ces éléments devront apparaître dans la rubrique ou la page dédiée au projet.

## ■ Autres supports print, visuels et digitaux

- **Affiches, affichettes, fiche/flyer recto seul, infographie**

Le bloc « Financé par ministère + label PIC » et le bloc « Opéré par Banque des Territoires » se trouvent en bas à gauche. Ils doivent être apposés sur un aplat blanc.



- **Documents recto-verso**

Le bloc « Financé par ministère + label PIC » et le bloc « Opéré par Banque des Territoires » se trouvent en bas à gauche, sur le verso. Ils doivent être apposés sur un aplat blanc.



- **Les dépliants et brochures**

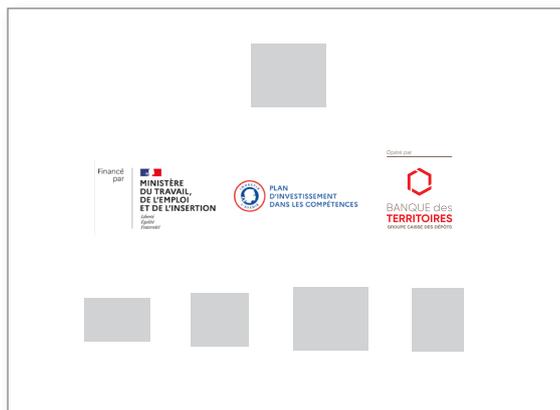
Le bloc « Financé par ministère + label PIC » et le bloc « Opéré par Banque des Territoires » se trouvent sur la 4e de couverture. Ils doivent être apposés sur un aplat blanc.



## ■ Supports audiovisuels

Les blocs « financé par » / « opéré par » se positionnent à la fin de la vidéo.

Idéalement, un plan est dédié à ces éléments.



## 2. Les communications presse

### ■ Les communiqués de presse



#### Deux situations :

- **Le CP fait une page** : Les blocs « financé par » / « opéré par » se positionnent en bas à gauche.
- **Le CP fait deux pages** : Les blocs « financé par » / « opéré par » se positionnent en bas à gauche de la deuxième page.

**Le « à propos » de la Banque des territoires devra être intégré en fin de CP :**

#### À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Elle est un des opérateurs majeurs du Plan d'Investissement dans les Compétences mettant ses compétences au service des grands enjeux nationaux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.  
Twitter : @BanqueDesTerr

### ■ Les dossiers de presse

Les blocs « financé par » / « opéré par » se positionnent au même niveau que la frise des logos des partenaires.

Les « à propos » doivent également être mentionnés dans le dossier de presse.

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



| @BanqueDesTerr

